

# COMMUNE de NOVALAISE

## Compte-rendu du

### CONSEIL MUNICIPAL du lundi 14 septembre 2009

*Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD*

#### Présents :

Medames BERNARD Mireille, DIEZ Evelyne, LAUDE Catherine, PERRIER Lysiane

Messieurs : GIRERD René, GROS Gilles, LEVEQUE J-Marc, MOLTER François, RIGOTTIER-GOIS Denis, RUBAUD Pierre, GUILLERMARD Denis

Excusés ou absents : BEAUJEAN Françoise, CURTIL Claudine, PEREIRA Thierry, DAMIAN-TISSOT Patrick

Secrétaire de séance : Mme BERNARD Mireille

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2009: il est approuvé à l'unanimité.
- Compte-rendu des commissions :
  - \* **Marché:** Suite à plusieurs réunions organisées par la commission marché en présence des forains, la réorganisation du marché prendra effet le 04/10/2009 pour la saison hivernale.
  - \* **Associations :** le samedi 12/09/2009 a eu lieu le forum des associations; 23 associations étaient présentes pour répondre aux différentes questions des nombreux visiteurs.
  - \* **Rénovation intérieure de l'église:** La commission s'est réunie 4 fois et a visité 3 églises afin d'étudier les différentes possibilités d'aménagement, d'acoustique, de chauffage... Suite à ces visites, l'architecte fera une proposition pour l'église de Novalaise.
  - \* **Signalétique:** Le conseil municipal a entrepris de créer une signalétique sur la commune. La commission a consulté huit entreprises. Trois entreprises ont répondu, la commission fera son choix après l'ouverture des plis.
  - \* **Aménagement du rond-point:** La commission s'est réunie plusieurs fois afin d'élaborer le réaménagement de ce rond point. Elle est parvenue à l'élaboration d'un massif montagneux garni d'une porte en pierre avec prévision d'un éclairage spécifique avec beaucoup de couleurs.
- Compte rendu des festivités du 14 juillet et 700 ans du marché:

Manifestations réussies, vif succès, temps exceptionnel, une réunion bilan avec les personnes intéressées sera organisé courant octobre. Les commerçants ont suggéré une fête du marché chaque été.
- Compte-rendu du Conseil Communautaire de la C.C.L.A. du 3/9/2009:

Voir [Adhésion au Syndicat "Savoie déchets"](#).
- Compte-rendu de la réunion SCOT – Agriculture:

Le but de ce schéma est de donner de la cohérence à l'agriculture. Son échéance est prévue pour 2012. Une réunion a eu lieu en présence d'agriculteurs et d'élus. Les terres cultivées ont été répertoriées d'après des images satellites : terres agricoles morcelées, paysage qui se dégrade. Pour obtenir un schéma Scot, les propriétaires et exploitants ont été aussi répertoriés pour établir une carte des terrains cultivables. Echange positif entre cultivateurs lors de cette réunion.

# COMMUNE de NOVALAISE

- Grange de l'Epine : La commission culture communication composée de cinq membres organise une réunion de réflexion autour de ce projet le vendredi 25 septembre à 18h30, deux nouveaux membres se joignent à cette commission : Catherine LAUDE et Lysiane PERRIER.
- Bilan mandature après 18 mois: Suite aux dernières élections municipales, monsieur le Maire dresse un bilan sur le fonctionnement (réorganisation des services administratifs) ,sur les travaux exécutés et les futures actions à mener par le conseil municipal et fait un tour de table. Les commissions se réunissent régulièrement, la communication est appréciée par tous. Les comptes rendus de ces commissions sont fait en début de séances. Les réunions de bureau vont êtres relancées.

## FINANCES

### Création d'un poste d'adjoint administratif pour emploi Receveur Placier

Suite à la démission du receveur placier, Monsieur DELATTRE a été embauché, en CDD, pour la période d'août à décembre 2009 par l'intermédiaire du Centre de Gestion pour assurer le placement des forains sur le marché et l'encaissement du droit de place les mercredis et dimanches.

Il est rappelé que le recours à des emplois CDD ne peut être que temporaire pour des besoins occasionnels ou saisonniers.

Après renseignement pris auprès du Centre de Gestion, il est nécessaire pour permettre l'embauche d'un nouveau receveur placier de créer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe et d'y affecter la fonction de Receveur Placier.

Il est proposé de créer ce poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

*AVIS DU CONSEIL* : accord à l'unanimité

### Bilan provisoire des plages – saison 2009

Pour cette saison, le bilan provisoire s'établit comme suit :

- **Pré Argent** : Recettes : 103 800 € - Dépenses prévisibles : 60 000 €
- **Bon Vent** : Recettes : 36 000 € - Dépenses prévisibles : 36 000 € (le déficit de l'an dernier est intégré à ce calcul)

### Subventions à l'E.C.A.N.

Lors de la préparation des festivités de l'année, il avait été convenu d'attribuer 2 subventions à l'ECAN pour l'organisation de la soirée Country du 14 Juillet et les 700 ans du marché le 23 août.

Il est proposé de verser :

- 2 500 € pour la soirée du 14 juillet et 3 777 € pour les 700 ans du marché

L'ECAN ayant obtenu une subvention de 1 600 € de la part de l'O.R.C. (opération rurale collective) sur un total de dépenses de 5 377 € pour la manifestation des 700 ans du marché.

*AVIS DU CONSEIL* : accord à l'unanimité

## BATIMENTS

### Travaux de chauffage aux logements de l'Usine Tapis

De nombreux dysfonctionnements existent, depuis de nombreuses années, dans l'installation de chauffage des appartements de l'usine tapis.

Un diagnostic des travaux à effectuer a été réalisé : il s'avère nécessaire d'installer un nouveau chauffe-eau dans chaque appartement et de procéder à une modification hydraulique du chauffage dans chaque logement. Le coût total de ces travaux HT est de 11 440.65 €.

Il est rappelé que ces travaux avaient été programmés au budget 2009.

# COMMUNE de NOVALAISE

## URBANISME

### Offre d'achat de terrain – zone Coutable

L'agence immobilière Actions Services Immobilier de Nances, représentée par Mme Bernardy nous a proposé M. POTHRON, artisan en rénovation de bâtiments.

Celui-ci souhaite acquérir les parcelles communales A 3051 (633 m<sup>2</sup>) – A 2978 (629 m<sup>2</sup>) – A 2980 (16 m<sup>2</sup>) soit 1278 m<sup>2</sup> situées dans la zone de Coutable pour construire un bâtiment artisanal d'environ 250 m<sup>2</sup> (20 x 12.50) en intégrant un logement dans ce local.

Deux canalisations d'eau potable traversent ces parcelles, l'une d'un diamètre de 125, l'autre d'un diamètre de 150.

Une première rencontre a eu lieu avec l'artisan afin d'étudier les conséquences pour la future implantation de la construction, sans déplacer ces conduites d'eau potable.

Un prix de vente a été proposé pour ces parcelles : 18 € le m<sup>2</sup> net. Les frais d'agence et les frais d'acte notarié seront réglés directement par l'acquéreur.

Le conseil est invité à statuer sur l'opportunité de vente de ces terrains.

*AVIS DU CONSEIL* : accord à l'unanimité

### D.I.A.

#### DIA Reçues :

Maître J-François GRILLAT	A 3274	Les Perrets	87 m <sup>2</sup>
Scp ARMAND et BENAT	A 2458	Barbolion	1 437 m <sup>2</sup>

### Etat sur PC – CU – DT

#### P.C.

PARMENTELOT Dominique/DAMIAN –Pic Sarl NOVA – M. CAUBET JClaude	Les Bovardes Rte du Col de l'Epine	Extension maison Aménagement logement de fonction
DERISOUD David S/c IMPULSION BOIS	Au Perret	Rénovation grange et création de 2 logements

#### C.U.

Mtre BRUNEL	Les Bottières	Simple information
Mtre BENAT	Le Gojat	«
Mtre GRILLAT	Au Perret	«
NOVALIMMO	Le Monthieux	Cu opér. : Construction d'une maison
Mtre ARMAND	Barbolion	Simple information
RULLIER Cédric	Le Collomb	«
Scp ARMAND et BENAT	Le Berlioz	«
M. MASSOT CREPIN Jean	La Rottaz d'Amont	Cu Opér. : Construction de 4 maisons

#### D.P.

GSM – M. Goyard	Le Monthieux	Division de terrain
MILLET Laurent	Route du col de l'Epine	Pose de volets roulants
DUMOLLARD Michel	Route de la Crusille	Création d'une véranda
CHAUDET Laurent	Champ Clavelet	Pose de panneaux solaires
BERIER Lionel	Les Richards	Réalisation d'un mur de clôture
BOUCHART Hervé/FIORINA Nicole	Le Janjoux	Piscine
CHAON Jean S/ Cab. BARRAL	La Chenal	Division de terrain en 2 lots
SALEMME Nadine	Favariou	Garage en bois

# COMMUNE de NOVALAISE

## VOIRIE & RESEAUX

### Convention avec le Département pour les points d'arrêt des lignes de transport (régulières et ramassage scolaire)

Le Conseil Général a établi un diagnostic des points d'arrêt de cars pour ses lignes régulières et de transports scolaires, dans le cadre de sa politique de sécurité des transports publics.

Il propose à la commune une convention qui a pour objet de répertorier ces points d'arrêts, de définir qui en est le maître d'ouvrage, qui en assure la police ainsi que les conditions dans lesquelles ces points d'arrêts sont aménagés, sécurisés et entretenus.

Pour information, la commune assurera la maîtrise d'ouvrage pour les points d'arrêts situés en agglomération ou sur la voirie communale : soit ceux des écoles et Collège.

La convention proposée est précaire, révoquable et pour une durée illimitée. Toute modification fera l'objet d'un avenant.

Le Conseil est invité à statuer sur la convention proposée par le Conseil Général.

**AVIS DU CONSEIL** : accord à l'unanimité

### Demande de transfert de subvention accordée au titre du FDEC, par le Conseil Général, sur des travaux urgents de voirie

Une subvention d'un montant de 13 320 € a été attribuée à la commune au titre du FDEC 2008 par le Conseil Général pour la réfection des voiries communales du Gojat – Porcinel – La Crétaz pour un coût de travaux de 37 000 €.

En raison des fortes intempéries de juin 2008, il a été nécessaire d'effectuer en urgence des travaux sur la voirie des Goys, pour un montant de 21 206.50 € HT, en remplacement de ceux prévus sur la voirie de la Crétaz.

Pour percevoir le solde de la subvention accordée, soit 4 327 €, il est possible de solliciter auprès du Conseil Général le transfert de la subvention accordée (pour la Crétaz) sur les travaux effectués voirie des Goys.

L'avis favorable de Monsieur Gaston ARTHAUD-BERTHET, Conseiller Général, doit être également sollicité.

Le conseil est invité à délibérer sur cette demande de transfert.

**AVIS DU CONSEIL** : accord à l'unanimité

### Devis pour construction d'un abri-poubelles – route du 11 novembre 43

Il y avait un besoin de créer un abri poubelles pour les locataires du bâtiment *Le Rallye* et du bâtiment *Pilot* et les habitants du secteur. Une entrevue sur place a eu lieu avec plusieurs propriétaires du Centre bourg pour son installation, rue du 11 novembre.

Le propriétaire actuel de la parcelle A 2148 de 166 m<sup>2</sup> accepte de céder gratuitement une surface de 9 m<sup>2</sup> à la commune pour la construction d'un abri poubelles dont le coût est de 5 844.80 € TTC

Le conseil est invité à se prononcer sur l'opportunité d'une cession gratuite de la parcelle de 9 m<sup>2</sup> pour la construction d'un abri poubelles, étant entendu que les crédits nécessaires pour cette réalisation seront inscrits au BP 2010.

**AVIS DU CONSEIL** : accord à l'unanimité

# COMMUNE de NOVALAISE

## DIVERS

### Forêt communale : projet de transformation d'une piste en route et création d'une nouvelle piste forestière

Suite à une visite sur place de Monsieur le Maire, à la demande des services de l'O.N.F., ceux-ci ont adressé un projet pour :

- La transformation d'une piste de débardage en route avec travaux de reprofilage, empierrement, renvois d'eau pour un montant estimatif de 26 900 € HT
- La création d'une nouvelle piste avec travaux de terrassement, création d'une place de retournement pour un coût estimatif de 6 900 € HT

Soit un total de 33 800 € HT. Ces pistes permettent l'exploitation des parcelles de bois de la forêt communale. 3 communes sont concernées par ces travaux : Novalaise - Verthemex – Marcieux.

C'est la raison pour laquelle il est proposé une répartition des dépenses par commune en fonction du linéaire des pistes et du volume de bois à exploiter.

La part de Novalaise s'élève à 18 580 €. Sur ce montant de travaux, des subventions peuvent être accordées à hauteur de 70 % (35 % Europe – 35 % Etat) et éventuellement 10 % par le Conseil Général. L'ONF se charge d'établir les demandes de subventions.

Le coût de revient des travaux pour Novalaise s'élèverait donc à 5 574 € ou à 3 716 € (en cas de subvention du Conseil Général) et pourrait être autofinancé par le volume de bois sorti sur 10 ans, environ 3 500 m<sup>3</sup>.

Ces travaux seraient à programmer au budget 2010.

*AVIS DU CONSEIL* : accord à l'unanimité sous réserve que les autres communes acceptent les travaux et le règlement de leur part.

### Adhésion au Syndicat "Savoie déchets"

Les collectivités compétentes pour la gestion des déchets ont envisagé la mutualisation du traitement des déchets afin de disposer d'équipements et de solutions pérennes tout en s'assurant de la maîtrise des prix et décisions. Les études ont abouti à la création d'un syndicat « Savoie déchets » auquel la C.C.L.A, gestionnaire du service du ramassage des ordures ménagères, a adhéré.

Les communes adhérentes de la C.C.L.A. sont invitées à formuler leur avis sur cette adhésion.

*AVIS DU CONSEIL* : accord à l'unanimité

### Inauguration du groupe scolaire

Elle est prévue le vendredi 06 novembre à 11h00.

Le Sivu du Groupe Scolaire adressera en temps voulu les invitations.

Une journée portes ouvertes est également annoncée.

### Bulletin municipal

Les conseillers sont invités à transmettre les informations qu'ils souhaitent faire paraître avant la fin du mois.

## QUESTIONS DIVERSES

### Affaire M. VALENTIN/ Commune de NOVALAISE

Suite à la démission de Monsieur VALENTIN du poste de receveur placier, celui-ci assigne la commune au Conseil de Prud'hommes. Nous nous sommes rapprochés d'un avocat pour défendre la commune.

# **COMMUNE de NOVALAISE**

## Abords du groupe scolaire : avenant avec l'entreprise FONTAINE

Les travaux d'aménagement des abords du groupe scolaire ont nécessité une extension un peu plus importante du réseau d'eaux usées (156.70 mètres au lieu de 143 mètres prévus au marché) et du réseau d'eaux pluviales (159 mètres au lieu de 108 mètres prévus au marché)

Un avenant représentant une augmentation de moins de 5 % par rapport au montant initial du marché nous est proposé : 13 155.53 € HT correspondant à :

- 10 553.70 € HT pour le réseau d'eaux pluviales
- 2 601.83 € HT pour le réseau d'eaux usées.

Le nouveau montant HT du marché est de 313 001.84 € au lieu de 299 846.31 €.

*AVIS DU CONSEIL*: accord à l'unanimité

## **INFORMATIONS**

- Délibération de la CCLA pour le terrain de l'EHPAD
- Remerciements: lettre de M. Le Maho remerciant la commune de l'intervention rapide des services techniques pour enlèvement d'arbres sur la voie publique.

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance,

Mireille BERNARD

Monsieur le Maire,

Denis GUILLERMARD